

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 MARS 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 06 avril 2012 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 mars 2013, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, , ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers trimestriels sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Nous n'avons pas relevé de dérogations à ces textes à la date de reporting.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI, *Managing Partner*

Tunis, le 29 avril 2013

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 mars 2013	31 mars 2012	31 décembre 2012
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	1 947 870	2 246 783	1 907 575
	- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 932 168	2 115 926	1 892 021
	- Titres OPCVM		15 702	130 858	15 554
	Placements monétaires et disponibilités :		495 731	595 990	448 795
	- Placements à terme		-	595 339	-
	- Disponibilités		495 731	651	448 795
	Débiteurs divers		-	-	24 930
	TOTAL ACTIF		2 443 601	2 842 773	2 381 300
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.2	8 621	9 376	9 426
	Autres créditeurs divers	3.3	14 544	32 270	13 943
	Total passif		23 165	41 646	23 369
ACTIF NET	Capital		2 431 194	2 795 651	2 348 582
	Capital en nominal :	3.4	2 667 300	3 001 500	2 676 200
	- Capital début de période		2 676 200	2 875 400	2 875 400
	- Emission en nominal		-	546 800	880 800
	- Rachat en nominal		-8 900	-420 700	-1 080 000
	Sommes non distribuables :	3.5	-236 106	-205 849	-327 617
	- Des exercices antérieurs		-327 617	-268 696	-268 696
	- De l'exercice en cours		91 511	62 847	-58 921
	Sommes distribuables :		-10 758	5 476	9 348
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.6	-20 076	-19 378	9 346
	- Sommes distribuables de l'exercice clos		9 318	24 853	-
	- Report à nouveau		-	1	2
	Actif net		2 420 436	2 801 127	2 357 931
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 443 601	2 842 773	2 381 300

ÉTAT DE RÉSULTAT		Période du	Période du	Exercice clos le
(Montants exprimés en dinars)	Notes	01/01 au 31/03/2013	01/01 au 31/03/2012	31 décembre 2012
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	-	-	87 199
- Dividendes		-	-	79 871
- Revenus des titres OPCVM		-	-	7 328
Revenus des placements à terme	4.2	77	2 729	8 904
Total des revenus des placements		77	2 729	96 103
Charges de gestion des placements	4.3	-8 621	-9 376	-39 450
Revenus nets des placements		-8 544	-6 647	56 653
Autres charges d'exploitation	4.4	-11 575	-11 729	-47 392
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-20 119	-18 376	9 261
Régularisation du résultat d'exploitation		43	-1 002	85
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		-20 076	-19 378	9 346
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-43	1 002	-85
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		60 996	155 479	-4 202
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		30 117	-79 196	-61 335
Frais de négociation		-411	-2 387	-6 826
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		90 702	73 896	-72 363
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	70 583	55 520	-63 102

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du	Période du	Exercice clos
(Montants exprimés en dinars)		01/01 au	01/01 au	le
		31/03/2013	31/03/2012	31
		décembre		
		2012		
VARIATION DE L'ACTIF NET	Résultat d'exploitation	-20 119	-18 376	9 261
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	60 996	155 479	-4 202
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	30 117	-79 196	-61 335
	Frais de négociation	-411	-2 387	-6 826
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-	-23 808
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<i>Souscriptions :</i>			
	- Capital	-	546 800	880 800
	- Régularisation des sommes non distribuables	-	-47 706	-45 862
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	4 528	-
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-2 073	-3 027
	<i>Rachats :</i>			
	- Capital	-8 900	-420 700	-1 080 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	809	36 657	59 304
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-31	-3 483	-
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	43	1 071	3 112
VARIATION DE L'ACTIF NET		62 504	170 614	-272 583
ACTIF NET	En début de période	2 357 931	2 630 514	2 630 514
	En fin de période	2 420 435	2 801 128	2 357 931
NOMBRE D' ACTIONS	En début de période	26 762	28 754	28 754
	En fin de période	26 673	30 015	26 762
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	88,107	91,483	91,483
	En fin de période	90,744	93,324	88,107
TAUX DE RENDEMENT		2,99%	2,01%	-2,79%

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS AU 31 MARS 2013

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est à la rue Hédi Nouira 1001 - Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 mars 2013, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Evaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTES N°3 RELATIVES AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/03/2013	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		2 099 597	1 897 609	-201 988	78,399	-
- AE TECH NS	2 139	12 834	12 834	-	0,530	0,096
- ARTES	23 000	205 629	188 531	-17 098	7,789	0,060
- ATL	7 000	30 234	24 591	-5 643	1,016	0,028
- ATL NSG J010113	3 296	12 387	10 547	-1 840	0,436	0,013
- BNA	18 850	230 975	169 801	-61 174	7,015	0,059
- BT	4 000	45 711	46 108	397	1,905	0,004
- BTE (ADP)	8 000	228 552	222 400	-6 152	9,188	0,800
- CARTAGECEMENT	40 000	153 304	143 920	-9 384	5,946	0,028
- CIMBIZ	10 000	115 000	60 020	-54 980	2,480	0,023
- ESSOUKNA	4 000	21 686	42 860	21 174	1,771	0,111
- LANDOR	6 273	47 048	61 237	14 190	2,530	0,133
- ENNAKL	14 000	157 299	147 434	-9 865	6,091	0,047
- POULINA	25 000	219 187	169 225	-49 962	6,992	0,014
- SFBT	14 000	149 521	198 926	49 405	8,219	0,018
- SOMOCER	10 223	38 729	39 318	588	1,624	0,037
- SOPAT	13 750	57 150	39 875	-17 275	1,647	0,106
- SOTUVER	10 000	72 043	87 520	15 477	3,616	0,057
- TELENET HOLDING	25 000	234 120	180 800	-53 320	7,470	0,227
- TUNISRE	6 500	68 188	51 662	-16 526	2,134	0,043
OPCVM :		15 548	15 702	154	0,649	-
- POS	150	15 548	15 702	154	0,649	-
Droits :		35 438	34 559	-879	1,428	0,140
- ABDA381/27	4	1	7	6	-	-
- ARTES DA13	23 000	35 190	34 500	-690	1,425	0,062
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,003	0,050
- TJDSO	4 500	45	-	-45	-	0,028
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		2 150 583	1 947 870	-202 713	80,476	-

NOTE N°3.2 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 mars 2013	31 mars 2012	31 décembre 2012
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 330	9 083	9 129
Dépositaire (BNA)	291	293	297
Total en Dinars	8 621	9 376	9 426

NOTE N°3.3 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 mars 2013	31 mars 2012	31 décembre 2012
Administrateurs - jetons de présence	3 386	3 416	-
Commissaire aux comptes	2 209	2 228	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	206	224	194
Rachat en bourse	-	20 943	-
Autres (*)	8 743	5 459	4 789
Total en Dinars	14 544	32 270	13 943

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.4 : CAPITAL

	31 mars 2013	31 mars 2012	31 décembre 2012
Capital début de période :			
- Montant	2 676 200	2 875 400	2 875 400
- Nombre de titres	26 762	28 754	28 754
- Nombre d'actionnaires	145	150	150
Souscriptions réalisées :			
- Montant	-	546 800	880 800
- Nombre de titres	-	5 468	8 808
Rachats effectués :			
- Montant	-8 900	-420 700	-1 080 000
- Nombre de titres	89	4 207	10 800
Capital fin de période :			
- Montant	2 667 300	3 001 500	2 676 200
- Nombre de titres	26 673	30 015	26 762
- Nombre d'actionnaires	142	150	145

NOTE N°3.5 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 mars 2013	31 mars 2012	31 décembre 2012
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-327 617	-268 696	-268 696
- Résultat non distribuable exercice clos	-268 696	-110 926	-110 926
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	-45 862	-427 815	-427 815
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	59 304	429 750	429 750
- Résultat non distribuable de la période Antérieure	-72 363	-159 705	-159 705
Sommes non distribuables de la période en cours :	91 511	62 847	-58 921
- Résultat non distribuable de la période en cours	90 702	73 896	-72 363
- Emission en primes d'émission de la période en cours	-	-47 706	-45 862
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	809	36 657	59 304
Total en Dinars	-236 106	-205 849	-327 617

NOTE N°3.6 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	31 mars 2013	31 mars 2012	31 décembre 2012
Résultat d'exploitation	-20 119	-18 376	9 261
Régularisation lors des souscriptions d'actions	-	-2 073	-3 027
Régularisation lors des rachats d'actions	43	1 071	3 112
Total en Dinars	-20 076	-19 378	9 346

NOTES N°4 RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/01 au 31/03/2013	Période du 01/01 au 31/03/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Dividendes des actions	-	-	79 871
Revenus des titres OPCVM	-	-	7 328
Total en Dinars	-	-	87 199

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

	Période du 01/01 au 31/03/2013	Période du 01/01 au 31/03/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Intérêts/Compte BNA	77	2 729	8 904
Total en Dinars	77	2 729	8 904

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/01 au 31/03/2013	Période du 01/01 au 31/03/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Rémunération du Gestionnaire	8 330	9 083	38 270
Rémunération du Dépositaire	291	293	1 180
Total en Dinars	8 621	9 376	39 450

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/01 au 31/03/2013	Période du 01/01 au 31/03/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Primes et indemnités	4 438	4 476	18 000
Jetons de présence	3 346	3 376	13 500
Redevance CMF	595	649	2 734
Honoraires	2 209	2 228	8 960
Autres	987	1 000	4 198
Total en Dinars	11 575	11 729	47 392

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE

	Période du 01/01 au 31/03/2013	Période du 01/01 au 31/03/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Résultat d'exploitation	-20 119	-18 376	9 261
Résultat non distribuable (*)	90 702	73 896	-72 363
<i>Total en Dinars</i>	70 583	55 520	-63 102

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2013	Période du 01/01 au 31/03/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Variation des plus ou moins-values potentielles	60 996	155 479	-4 202
Plus ou moins-values réalisées	30 117	-79 196	-61 335
Frais de négociation	-411	-2 387	-6 826
<i>Total en Dinars</i>	90 702	73 896	-72 363